

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON**

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 23/03/2018

Reçu en préfecture le 23/03/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20180320-2018_28-DE

N° 2018-28

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 mars 2018

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	49 Dont 8 procurations
Votes pour : 49	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	12 mars 2018

Présents votants (41) : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, , MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, MIR André, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, SERMET André, BAHEU Benoît, PRUGENT-LERE Fernande.

Titulaires absents non représentés (15) : VIDAL Thierry, CHATILLON Frédéric, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, MUR François, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, VIDALON Patricia, BRUN Didier, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique.

Procurations (8) :
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
SOLANA Michel à RICARD Louis
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
GAY Eric à CHAZOTTES Michel
ROCHER Jacques à LACAZE Noël
CARMOUSE Catherine à GISTAU Patrick
FORGUE Pierre à MIR André
MIR Jean-Henri à POME Maryse

OBJET : CC Aure Louron –
budget Eau et Assainissement –
affectation des résultats de l'ex
2017 sur le budget 2018

Monsieur Jean-Michel CARROT a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le Compte administratif de l'exercice dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

<u>1/SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	30 030,13 €
RECETTES	20 063,00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-9 967,13 €
Résultat antérieur - Excédent	11 130,28 €
Résultat cumulé à affecter - Excédent	1 163,15 €
<u>2/ SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
DEPENSES	8 399,00 €
RECETTES	1 878,45 €
Résultat d'investissement de l'exercice	-6 520,55 €
Résultat antérieur - Excédent	11 351,83 €
Résultat cumulé à affecter - Excédent	4 831,28 €
RAR Dépenses	0,00 €
RAR Recettes	0,00 €
Solde des RAR	0,00 €
Résultat cumulé avec RAR	0,00 €
<u>INSCRIPTIONS BUDGET 2018</u>	
R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	4 831,00 €
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 163,00 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	0,00 €
R. INV - Restes à réaliser recettes	0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

P CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU

